

FICHE 28

UNE FÉDÉRATION ENGAGÉE CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

La CGT propose

À la CGT, nous portons haut les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice. Ces valeurs sont incompatibles avec toutes les formes de discriminations, qu'elles soient visibles ou insidieuses, structurelles ou individuelles, qui minent notre société, dégradent la vie des travailleurs et travailleuses, divisent les collectifs de travail et affaiblissent la solidarité.

C'est pourquoi nous affirmons clairement notre engagement à dénoncer, lutter et combattre toutes les formes de discriminations :

->> **Les discriminations liées au handicap**, visible ou invisible, trop souvent invisibilisé, qui limitent l'accès à l'emploi, la progression professionnelle et la pleine participation à la vie syndicale et sociale.

>> **Le racisme et les discriminations d'origine**, l'identité, qui continuent de marginaliser, d'exclure et de diviser.

>> **Le sexisme et la misogynie**, qui maintiennent des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, dans le travail comme dans la vie.

>> **Les LGBTQIA+phobies** (homophobie, lesbophobie, transphobie, etc.), qui n'ont pas leur place ni dans la société, ni dans nos lieux de travail, ni dans nos organisations.

>> **Les discriminations syndicales**, et plus largement les attaques contre les mobilisations sociales, qui visent à faire taire les militantes et militants, à briser les engagements collectifs et à entraver les libertés fondamentales.

>> **Plus largement les différents types de discrimination légaux** qui sont des « conquis » qui évoluent (dont l'origine sociale, les opinions politiques ou conviction religieuses, le lieu d'habitation ...)

À la CGT, nous sommes unies et unis pour l'émancipation de toutes et tous. L'égalité n'est pas négociable. Nous ne laisserons jamais passer une injustice.

Notre combat syndical ne se limite pas à la défense des salaires, conditions de travail ou droits sociaux. Ces revendications classiques sont indissociables de la lutte contre toutes les formes d'oppression et de discrimination car il ne peut y avoir de justice sociale sans justice humaine. C'est un mouvement d'émancipation et le sens de notre syndicalisme de transformation sociale qui porte un projet de société antiraciste, féministe, solidaire, anticapitaliste et écologique.

Ce qui existe aujourd'hui

Le processus de reconnaissance des discriminations en France se fonde sur un dispositif juridique européen et national en constante évolution, législative et jurisprudentielle (traité d'Amsterdam en 1997, directives « RACE » et « EMPLOI » en 2000, loi du 16 novembre 2001 faisant de la discrimination un délit, loi du 27 mai 2008 précisant les définitions des discriminations, loi du 6 août 2012 rajoutant aux

18 critères de discrimination deux critères supplémentaires, le harcèlement sexuel et l'orientation ou identité sexuelle).

Malgré ce dispositif législatif important, les cas de discrimination ne cessent d'être transmis à la Fédération des Finances CGT, soit par les syndicats, soit directement par les personnes concernées ou leurs représentant·es.

Le handicap demeure la première cause de discrimination devant le critère de race (ou supposé d'une origine raciale) et d'appartenance syndicale.

Des outils sont mis en place par les employeur·euses public·ques ou privé·es :

- >> acteurs et actrices de prévention (assistant·es de prévention, médecins et femmes médecins du travail, assistant·es social·es...) formé·es pour accompagner les victimes et les protéger,
- >> cellules d'écoute sous diverses formes afin de se signaler,
- >> campagnes de sensibilisation et d'information afin de prévenir, d'identifier et de protéger.

Des outils juridiques existent à travers le droit national (dont le Code du travail et les droits issus des divers statuts), le droit européen et la jurisprudence. Plus d'une vingtaine de critères de discrimination légaux existent à ce jour.

Pourtant la réalité des violences reste massive et inacceptable :

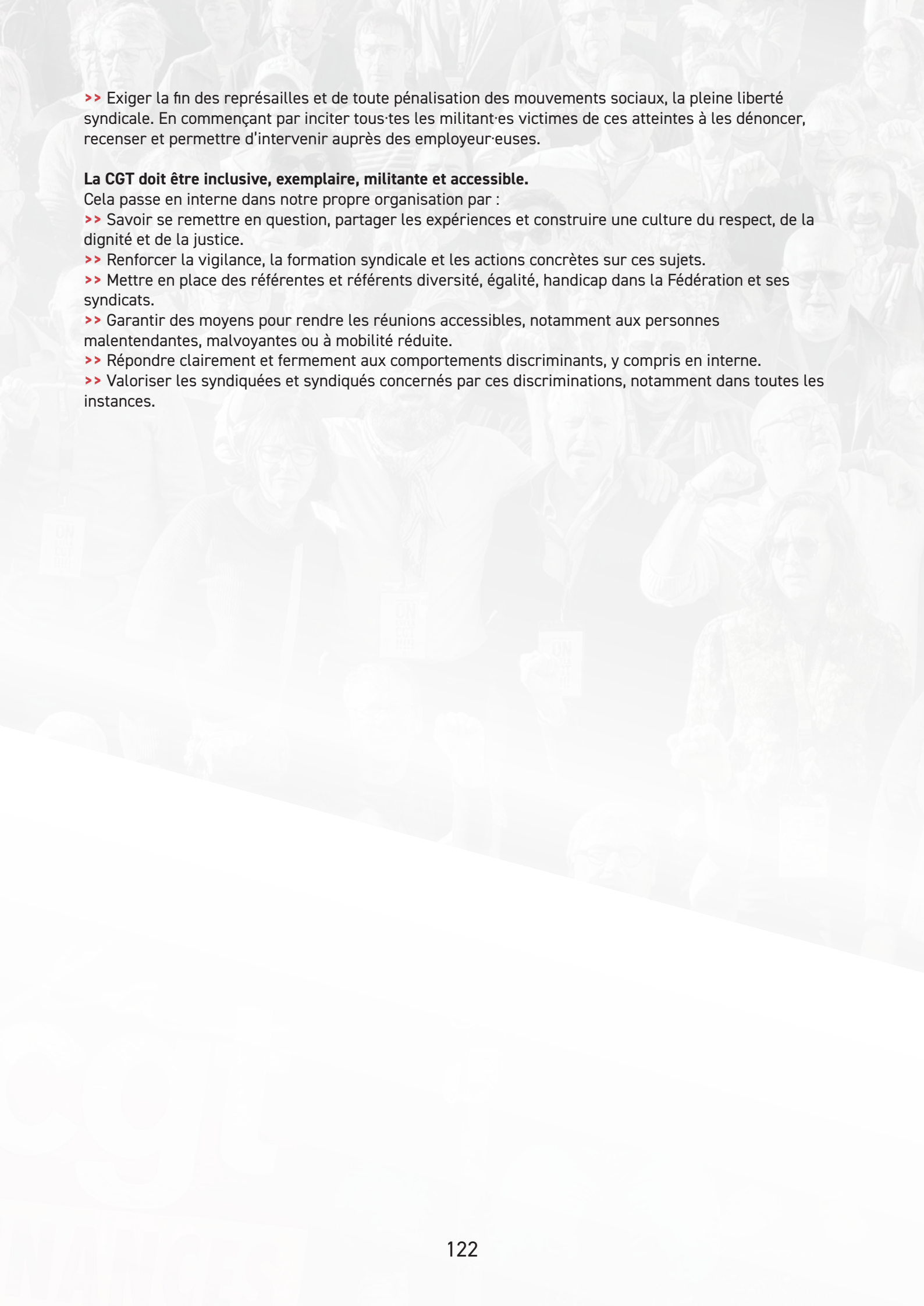
- >> Les femmes gagnent toujours moins, accèdent moins aux responsabilités, subissent du harcèlement, des violences, des doubles journées.
- >> Les formes de racisme et de rejet continuent de gangrener le monde du travail, qu'il s'agisse de nom, de couleur de peau, d'accent ou d'adresse.
- >> Les insultes et « blagues déplacées », la placardisation et l'isolement, le non-respect des identités de genre concernent encore trop de collègues.
- >> Militer, s'exprimer, revendiquer, être syndiqué expose toujours à des sanctions, des pressions ou des licenciements.

En interne, la CGT et ses organisations se sont dotées de moyens revendicatifs et d'organisation. Les Commissions confédérales et des organisations pour un travail revendicatif et aider les militant·es dans ce combat, pour accompagner et défendre les victimes, les informer sur leurs droits, sur les procédures. Elle a mis aussi en place des outils internes pour combattre les discriminations possibles en son sein. Car la CGT est et doit rester un espace inclusif, sûr et solidaire, où chaque personne peut militer, s'exprimer, être soutenue, quelle que soit son origine, son orientation, son identité ou ses capacités.

Les moyens pour y parvenir

Dans son activité revendicative quotidienne, la Fédération des Finances s'engage à :

- >> Construire une culture du respect, de la dignité et de la justice, porter les questions d'égalité réelle et refuser toute forme de hiérarchie entre les travailleuses et travailleurs.
- >> Mettre tout en œuvre pour obliger les employeur·euses à se doter de moyens à la hauteur afin de combattre toute forme de discrimination. Travailler à la mise en place de mesures pour créer un environnement de travail inclusif, non genré, non sexiste et non LGBTQIA+phobe.
- >> Exiger des moyens financiers à la hauteur des besoins dans ce domaine.
- >> Exiger des réponses claires et fermes aux comportements discriminants.
- >> Œuvrer à la mise en place de formations contre toutes les situations de discriminations, pour permettre d'apprendre à les détecter, d'informer et de sensibiliser.
- >> Déconstruire les rapports de domination et porter dans nos revendications des valeurs féministes, valoriser la parole des femmes, combattre le sexisme, la misogynie et les violences sexistes et sexuelles.
- >> Porter la question de l'accessibilité, l'adaptation des postes, la reconnaissance des compétences et des parcours pour les personnes en situation de handicap.
- >> Défendre le droit d'être soi, sans peur, sans honte, avec fierté notamment pour toutes les personnes LGBTQIA+.



>> Exiger la fin des représailles et de toute pénalisation des mouvements sociaux, la pleine liberté syndicale. En commençant par inciter tous-tes les militant-es victimes de ces atteintes à les dénoncer, recenser et permettre d'intervenir auprès des employeur-euses.

La CGT doit être inclusive, exemplaire, militante et accessible.

Cela passe en interne dans notre propre organisation par :

- >> Savoir se remettre en question, partager les expériences et construire une culture du respect, de la dignité et de la justice.
- >> Renforcer la vigilance, la formation syndicale et les actions concrètes sur ces sujets.
- >> Mettre en place des référentes et référents diversité, égalité, handicap dans la Fédération et ses syndicats.
- >> Garantir des moyens pour rendre les réunions accessibles, notamment aux personnes malentendantes, malvoyantes ou à mobilité réduite.
- >> Répondre clairement et fermement aux comportements discriminants, y compris en interne.
- >> Valoriser les syndiquées et syndiqués concernés par ces discriminations, notamment dans toutes les instances.